

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



ville de
meylan



ACTUALITÉ

Sport : plusieurs équipements remis à neuf !

N° 162 février / mars 2025



meylan.fr

DOSSIER

Imaginons ensemble
le projet de la Serve !

SOLIDARITÉ

Bientôt une Maison
des solidarités à Meylan !

ASSOCIATIONS

La coupe d'Europe
d'handibasket revient
au Charlaix

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001, 38243 Meylan Cedex.
Horaires : lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30. Fermeture le samedi.
Accueil téléphonique assuré du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30. 04 76 41 59 00. www.meylan.fr

Etat civil

Accueil sur rendez-vous le lundi, 12 h à 17 h, le mardi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, le mercredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h, le jeudi, 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h, le vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, du lundi au vendredi ; permanence physique le jeudi de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous, pris lors d'une permanence téléphonique. 04 76 41 59 38

Agence postale communale

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15. 3631

Urgence : comment joindre la mairie ?

- Hors des heures d'ouverture :
- Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53
 - Police municipale, 04 76 41 59 29.

Agents de proximité

- Secteur 1 : Plaine-Fleurie - Aiguinards – Revirée - Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos : 06 13 06 11 34 06 13 06 13 10
 - secteur 2 : Charlaix - Maupertuis - Haut-Meylan – Béalières – Clos des Capucins : 06 13 06 11 81 06 14 98 14 54
- agentdeproximite@meylan.fr

Accueil de personnes de nationalité étrangère

Dossiers de demande de titre de séjour et naturalisation : préfecture à Grenoble etrangers-public@isere.pref.gouv.fr www.isere.pref.gouv.fr

Attestations d'accueil : permanence du mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

Permanences gratuites

- Conciliateur de justice : deux fois par mois, le mercredi de 9 h à 12 h.
 - Médiateurs de proximité : les mercredis de 14 h à 16 h.
 - Avocat : deux fois par mois, le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30.
 - Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
 - Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.
 - Bruits et nuisances sonores : un jeudi par mois, de 9 h à 12 h.
- Pour prendre rendez-vous : 04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

Fruit d'un partenariat entre le Département Fruit d'un partenariat entre le Département et les intercommunalités, ce service gère les questions sur l'habitat en mettant en lien avec des professionnels délivrant des conseils gratuits par téléphone ou sur rendez-vous : 04 58 17 65 09 (n° gratuit), du lundi au vendredi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF

Modification n°3 du PLUi : place à l'enquête publique

La Métropole a engagé la 3^e modification de son PLUi. Ce projet est soumis à enquête publique du 17 février au 21 mars 2025. Pendant sa durée, le public peut consulter le projet de modification n°3 et formuler ses observations :

- sur le registre numérique accessible par internet : www.registre-numerique.fr/modif3-plui-grenoble-alpesmetropole
- par mail à : modif3-plui-grenoble-alpesmetropole@mail.registre-numerique.fr
- sur des registres papiers disponibles au siège de l'enquête publique et dans les 49 communes de la Métropole – à Meylan, à la mairie ;
- par courrier adressé à Monsieur le Président de la commission d'enquête de la modification n°3 du PLUi, Grenoble-Alpes Métropole, Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement, Immeuble Le Forum – 3, rue Malakoff - CS 50053, 38031 Grenoble Cedex 01.

Le public pourra aussi rencontrer le commissaire-enquêteur lors de permanences à la mairie : jeudi 20 février de 16 h à 19 h et vendredi 14 mars de 8h30 à 11 h 30. À l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête publique rendra un avis sur le projet de modification n°3 du PLUi.

Recensement de la population



Démarré le 16 janvier, il se poursuit jusqu'au 22 février. Il concerne une partie de la population, tirée au sort et représentant 8 % des logements de la ville. Des agents recenseurs, recrutés par la Ville, porteurs d'une carte officielle, tenus au secret professionnel et à la confidentialité des informations données, sont chargés de remettre et de récupérer les documents. Cette opération peut aussi être effectuée sur Internet : le-recensement-et-moi.fr. La Ville remercie les Meylanaïses sollicités de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour, compte-rendus et délibérations sur www.meylan.fr.
Prochaine séance : lundis 14 avril, à partir de 18 h.

NUMÉROS UTILES

- **Cyberharcèlement** : 3018
- **Déchets - Ressourcerie** : 0 800 50 00 27
- **Demandes médicales** : 0810 15 33 33
- **Drogues info-service 24h/24** : 0 800 231 313
- **Femmes victimes et témoins de violences conjugales** : 3919
- **Gendarmerie** : 04 76 90 22 96
- **Harcèlement entre élèves** : 3020
- **Objets trouvés** : 04 76 41 59 29
- **Police municipale** : 06 22 67 75 11
- **Pharmacie urgence** : 04 76 63 42 55
- **Pompiers** : 18
- **Sida info-service 24h/24** : 0 800 840 800
- **Taxis banlieue** : 04 76 54 17 18
- **Urgences médicales 24h/24** : 15
- **Urgences, n° unique pour les personnes sourdes et malentendantes** : 114

L'Heures citoyenne débutera à 19 h 30. Plus d'infos sur meylan.fr.

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de police, de voirie, ordres du jour et compte-rendus des conseils municipaux à l'entrée de la mairie.

Votre Espace famille

Gérez vos démarches liées au périscolaire, au Conservatoire de musique et à la Petite enfance depuis l'Espace famille : <https://meylan.espace-famille.net> ou www.meylan.fr.
Pour accéder à votre espace privé : identifiez-vous avec votre code famille et votre mot de passe.



Jeparticipe.meylan.fr

Retrouvez les concertations en cours pour donner vos avis, faire des propositions, contribuer aux projets et consulter les bilans des dernières concertations

Vos réseaux sociaux



Devenez fan des pages Ville de Meylan, de celles de la bibliothèque, du CINE et de la Maison de la musique.



Pour découvrir Meylan sous son meilleur profil : www.instagram.com/villedemeylan.



Abonnez-vous à la chaîne de la ville et participez aux chats, réagissez aux vidéos.



Meylan ma ville, votre magazine

Vous ne l'avez pas reçu, vous souhaitez un exemplaire supplémentaire ? Vous pouvez vous le procurer dans les équipements communaux, à l'Hôtel de ville, dans plusieurs boulangeries. Disponible en téléchargement et en version sonore sur meylan.fr.
Vous souhaitez rejoindre l'équipe de ses donateurs de voix bénévoles et participer ainsi à son enregistrement ? Contactez le service Communication de la Ville : sandrine.delobelle@meylan.fr.
Prochaine parution : lundi 7 avril.

Directeur de la publication : Philippe Cardin. Rédactrice en chef : Sandrine Delobelle. Rédaction : Stéphanie Dellasanta, Sandrine Delobelle, Richard Gonzalez/Geaster, Laurene Kirkhus, Martin Léger. Création maquette : Annabel Padilla. Mise en page : nea Graphic. Visuel de couverture : Eliès Mohamed Ben Ali. Photos : Sébastien Ciaravino, Sandrine Delobelle, Yves De Langhe, DR, Geaster, Laurene Kirkhus, Anaïs Leon-Serrano, Martin Léger, Dominique Urschfeld, nana_calicoeur. Impression : Nea Graphic. Périodicité : bimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07 616066. Hôtel de ville, CS 28001, 38243 Meylan Cedex. Tél. : 04 76 41 59 26 mairie@meylan.fr www.meylan.fr. Ce numéro a été imprimé à 11 000 exemplaires, sur papier certifié Ecolabel. Imprimeur certifié Imprim Vert, garantissant la gestion des déchets dans les filières agréées et ISO14001 protection de l'environnement. Ce numéro comporte un agenda entre les pages 2 et 3.



sommaire



MEYLAN EN VUES

06 MEYLAN EN MOUVEMENT

06 Actualité

Plusieurs équipements sportifs remis à neuf

08 Dossier

Imaginons ensemble le projet de la Serve !

11 Comment ça marche ?

Problème d'accessibilité ? Signalez-le !

12 Ecologie

Transition : vos équipements moins énergivores

13 Solidarité

Services : bientôt une Maison des solidarités à Meylan !

14 Démocratie

Aménagement : prochainement, un espace de liberté canine

15 CCAS de Meylan

Un projet inclusif intergénérationnel au cœur de la ville

16 Métropole

Logement : les loyers encadrés

17 EXPRESSION POLITIQUE

18 MEYLAN BIEN VIVRE

18 Entreprises

Initiative : Aeroscale en pleine ascension

18/19/20 Quartiers

Commerces : Ma Bulle Poudrée, l'institut de beauté au naturel
Meyl'Grill, fast et furieusement bon

Associations : la coupe d'Europe de handibasket revient au Charlaix

Portrait : Thierry Thomas, monsieur anti-stress

Notre histoire : un parc en mouvement

22 Sport/Culture

Musique pour toutes et tous !

Courir pour la bonne cause

23 Événementiel

Ils inspirent le Printemps des pensées

EDITO



Meylan, notre ville, est en mouvement !

Grâce à l'énergie et l'engagement de chacune et chacun d'entre nous, notre ville est dynamique et résolument tournée vers l'avenir.

En ce début d'année,

la mobilisation citoyenne est à l'honneur dans notre commune. Les membres de la Commission Extra-Municipale (CEM), véritable laboratoire d'idées, ont pu présenter leur travail et échanger avec les élus en conseil municipal. Biodiversité, Ville-Parc, Ville du ¼ d'heure, rénovation énergétique des copropriétés... ces Meylanaïses et Meylanaïses se forment, réfléchissent et sont force de proposition sur des sujets complexes et pourtant essentiels au futur de notre territoire. Merci à eux pour leur investissement et leur état d'esprit constructif.

Venez imaginer le devenir de la Serve et participer à la concertation lancée par la Ville ! Venez réfléchir à la manière dont nous souhaitons collectivement voir évoluer ce site mais aussi notre commune, pour répondre à nos besoins d'aujourd'hui et de demain tout en assurant le bien vivre ensemble, la solidarité et l'adaptation au changement climatique. Il y aura une multitude de moyens de participer : en rejoignant le panel d'une trentaine de citoyens volontaires, en contribuant en ligne, en participant aux conférences-débats, etc. Votre avis compte !

Et quoi de mieux que de réfléchir ensemble chemin faisant ? Ce sera de nouveau possible lors de la prochaine édition du Printemps des pensées, dédié cette année à l'égalité. Au programme : la fameuse marche des pensées, mais aussi de nombreux rendez-vous, concerts, ateliers, expositions qui viendront nourrir et enrichir nos échanges.

Meylan, une ville en mouvement, une ville sportive. Nous aurons le plaisir dans quelques semaines de retrouver les bassins de notre piscine. Après des travaux majeurs de rénovation, elle sera devenue plus accessible et plus durable, avec une division par 4 de ses émissions de gaz à effet de serre.

En plus de des compétitions, des entraînements et activités des nombreux clubs sportifs Meylanaïses, le mois de mars, c'est aussi le retour de l'ASPARUN, une manifestation conviviale qui nous invite à marcher et courir pour les enfants en situation de handicap.

Aucun doute, ça bouge à Meylan !

Votre maire

Philippe Cardin

1

Magie de Noël

En décembre, sous un beau soleil, le marché de Noël organisé par la Ville a enchanté petits et grands. Stands de produits locaux, patinoire, présence du Père Noël, lecture de contes... Un rendez-vous festif et convivial pour ouvrir la période des fêtes de fin d'année.

2

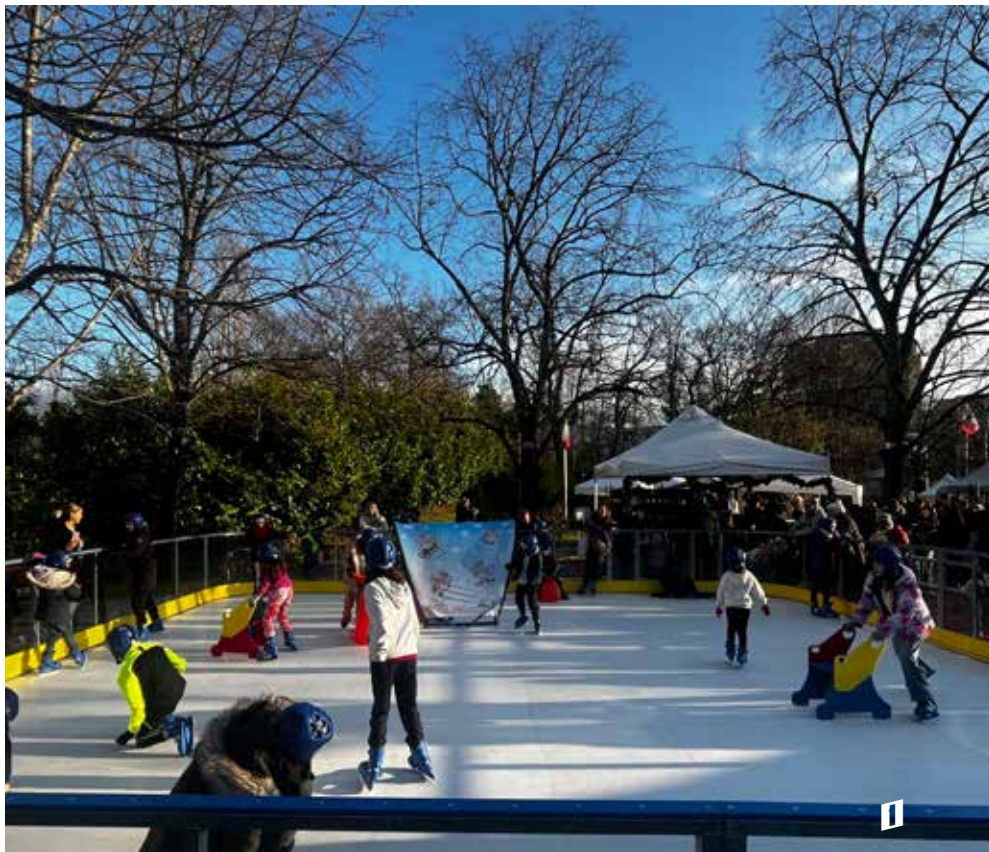
Dans les coulisses du carnaval

Mais que prépare-t-on ici ? Ne serait-ce pas des enfants du périscolaire qui participent à l'atelier du plasticien Jérôme pour créer M. Carnaval ? Laissons-les travailler et retrouvons-nous le 22 mars dès 10h 30 sur le parvis de la mairie, pour célébrer le carnaval.

3

Les seniors ont fêté la nouvelle année !

La fête de l'hiver du CCAS, qui célèbre l'arrivée de 2025, a réuni les seniors pour un spectacle et un verre partagé. Ce temps festif a permis à l'équipe municipale de leur présenter ses meilleurs vœux.





4



6

4

#meylanmaville : la photo Instagram plébiscitée

Le majestueux château du Bachais sait s'imposer face à l'impressionnante montagne du Saint-Eynard enneigée. Merci pour la perspective à nana_calicoeur !

5

Meilleurs vœux à toutes et tous !

Tous les Meylanaïs, ainsi que les forces vives de la ville, étaient invités à la cérémonie des vœux. Celle-ci s'est déroulée au gymnase des Buclos, récemment rénové, devant plus de 400 personnes. Aux côtés du maire, Philippe Cardin, et des élus, les enfants du CMEJ ont également présenté leurs vœux, avant le mini-concert de l'EMGB. La soirée s'est terminée autour du buffet constitué de produits de commerçants meylanais.

Retrouvez le replay de la cérémonie sur la chaîne YouTube et la page Facebook de la Ville.

6

La photo insolite

Voici une maison nichoir labellisée LPO, offrant une vue imprenable sur la nature environnante. Mais où a-t-elle été installée ? Réponse dans le prochain numéro.

Réponse du n°161 : ce losange en tuiles dorées se situe sur le toit de 2 petits kiosques, chemin de Maupertuis, derrière la résidence l'Orangerie.

5





- 1 Le maire, Philippe Cardin, accompagné d'élus dont Jean-Baptiste Caillet, font une visite de chantier à la piscine des Buclos, qui rouvrira le 3 mars.
- 2 Le parquet du gymnase des Aiguinards va faire place à un sol PVC pour une pratique sportive améliorée.
- 3 Les couloirs du gymnase des Buclos ont été repeints.

SPORT

Plusieurs équipements remis à neuf

Plus de confort, une meilleure accessibilité, des bâtiments sobres en énergie : 3 équipements sportifs communaux, bien connus des Meylanais, bénéficient actuellement d'une importante rénovation.

Un grand nombre d'équipements sportifs bâtis, dont la Ville est propriétaire, datent d'avant 1985 et n'ont jamais bénéficié de travaux lourds. Ce parc sportif est donc vieillissant et plus toujours adapté aux pratiques. Aussi la Ville a défini un programme de rénovation dont 3 équipements bénéficient actuellement. Il s'agit du gymnase et de la piscine des Buclos, et du gymnase des Aiguinards, où les conditions d'accueil du public et des sportifs, ainsi que l'accessibilité, vont être améliorées.

Le gymnase des Buclos s'offre une seconde vie

Les usagers du gymnase des Buclos l'ont constaté : cela sent la peinture fraîche dans les couloirs. Après de lourds travaux sur la toiture, puis les luminaires passés en LED et des travaux d'embellissement en 2023, la Ville a finalisé en janvier 2025 les derniers travaux de rénovation. Les peintures intérieures ont été refaites, les faïences

et huisseries remplacées dans ce bâtiment lui donnant un air plus pimpant et propre. « C'est très agréable pour le club de profiter de locaux rénovés : il y en avait bien besoin », explique Emilie, adhérente à l'association Meylan Handball. Les travaux ont été bien organisés, afin de ne pas trop perturber la pratique sportive. Il y a juste eu une fermeture de 2 semaines pour la reprise de l'étanchéité du toit, mais une solution a été trouvée pour accueillir les cours la deuxième semaine. » 2 vestiaires et sanitaires PMR ont été créés dans l'aile Est. Enfin, un WC public PMR, accessible depuis l'extérieur, notamment par les personnes de passage ou les usagers du Rid'Airpark et du city stade, a été installé.

Gymnase des Aiguinards : moins énergivore et mieux adapté

Autre gymnase en travaux, qui bénéficie d'une rénovation du sol au plafond : le gymnase des Aiguinards ! Fermé depuis cet été, il est en pleine opération de transformation. Les parquets du plateau sportif et de la salle de danse ont déjà été déposés pour être remplacés par un sol PVC. Le bâtiment va réduire de 60 % sa consommation d'énergie grâce à une rénovation totale avec le remplacement des menuiseries, une nouvelle isolation thermique des façades, une centrale photovoltaïque de 80 kWc installée sur le toit et son raccordement au chauffage urbain. Autre point important de sa rénovation : sa mise en accessibilité avec l'installation d'un ascenseur et la création de



INTERVIEW
JEAN-BAPTISTE CAILLET

Maire-adjoint délégué à la transition énergétique et au patrimoine communal bâti

Les équipements sportifs avaient besoin d'un coup de neuf...

Notre ville présentait, lorsque nous sommes arrivés en 2020, un patrimoine bâti dégradé, conséquence d'un sous-investissement chronique dans l'entretien des bâtiments publics. Les investissements nécessaires à l'urgence climatique n'ont pas été faits. Notre parc sportif est par ailleurs vieillissant : il ne s'agit pas de reconstruire ou de réhabiliter à l'identique. L'état intérieur du gymnase des Buclos, dont la construction date de 1977, était assez dégradé. Des fuites d'eau étaient constatées sur le toit d'où sa reprise d'étanchéité. Les derniers travaux de la piscine des Buclos dataient de 2007 : il était nécessaire d'améliorer ses performances énergétiques, car cela représente un coût important pour la commune. Nous en avons également profité pour réorganiser l'accueil et les vestiaires : les besoins évoluent, il faut

répondre. Quant au gymnase des Aiguinards, il date de 1967 : il a presque 60 ans !

Une procédure juridique est toujours en cours au gymnase des Buclos ?

Suite à l'incendie du gymnase en 2016, des travaux avaient été effectués. En 2021, nous avons constaté que la charpente de la salle de gymnastique et la structure en béton étaient fragilisées, donc dangereuses. Cela a conduit à la fermeture du gymnase, en 2022. Afin d'assurer la sécurité des usagers et consolider le bâtiment, des étais ont été posés pour soutenir la charpente de la salle. Nous avons saisi le tribunal administratif dans le but de déterminer les causes et les conséquences des désordres affectant le gymnase, ainsi que les responsabilités. Un expert doit rendre prochainement son rapport. La Ville a fait son maximum pour que l'association ASPA Gym puisse fonctionner à nouveau et notre objectif reste bien de rendre à la salle qui accueille son activité tout son potentiel.

sanitaires et douches PMR. Les abords seront également repris avec le réaménagement du parvis, la désimperméabilisation et la végétalisation des sols. Les travaux, débutés cet automne, ont bien avancé : la réouverture du gymnase est prévue à la rentrée prochaine.

Piscine des Buclos : plus économe et durable

Indispensable pour la pratique et l'apprentissage de la nage, également lieu de fraîcheur l'été, la piscine des Buclos commençait cependant à vieillir et nécessitait une rénovation. Après la réalisation d'une enquête auprès des usagers pour bien définir les besoins, elle est actuellement fermée pour bénéficier de travaux sur mesure et devenir plus économe et durable (elle représentait 20 % des dépenses énergétiques de la Ville avant les travaux). Ainsi, l'éclairage est remplacé par des LEDS et la centrale de traitement de l'air changée. Un déchloramineur, capable de réduire la présence de chloramines dans l'air, un système de récupération d'eau des jets extérieurs et des panneaux photovoltaïques sont installés, sans oublier son raccordement au chauffage urbain. Ces travaux devraient permettre d'augmenter la température de l'eau de 1 degré. Le parcours usager est également amélioré avec notamment un accueil plus vaste, la réorganisation des vestiaires, l'accès PMR optimisé et une zone de déchaussage plus fonctionnelle. C'est une piscine plus verte, plus économe et plus confortable qui rouvrira, comme prévu, le 3 mars.

Des équipements sportifs, accessibles à tous les Meylanais, qui répondront aux enjeux climatiques, tout en offrant des espaces d'échanges, d'épanouissement et de convivialité.

L'ACTU, C'EST AUSSI

Mi-Plaine en mouvement : le point sur les travaux



Que ce soit le parc des Aiguinards, le gymnase des Aiguinards ou le groupe scolaire Mi-Plaine, les chantiers « Mi-Plaine en mouvement » progressent rapidement.

Dans le parc, 2 terrains de tennis ont été déconstruits faisant place aux travaux du nouveau city stade et à 70 arbres plantés au sein de l'espace boisé. La réalisation du nouveau cheminement pour personnes à mobilité réduite progresse aussi du sud au nord. Côté gymnase, l'ancien revêtement autour du bâtiment a été retiré. A l'intérieur, le parquet emblématique du plateau sportif a été intégralement déposé. Les lattes en bon état seront réemployées. Le désamiantage est terminé et la rénovation de la toiture est en cours. Une centrale photovoltaïque de 80 kWc y sera bientôt installée. Dans le groupe scolaire, les locaux de l'élémentaire ont été vidés alors que ceux de la maternelle ont été réaménagés pour accueillir les élèves du CP au CM2. Des aménagements ont été faits dans la cour, et les élèves bénéficient, depuis l'automne, de la jouissance exclusive du côté ouest du parc Champ Rochas et ce, pendant toute la durée des travaux. Le chantier du groupe scolaire est donc bien amorcé, notamment avec la dépose sélective des éléments réemployés et le désamiantage en cours.

Retrouvez plus d'infos sur miplaine.meylan.fr /

LE PRIX DES TRAVAUX

Piscine des Buclos

1,5 million €

Gymnase des Aiguinards

4 millions €

Gymnase des Buclos

1 million €



Imaginons ensemble le projet de la Serve !

Et si on réfléchissait ensemble au Meylan de demain ? La Serve, un des derniers grands terrains aménageables de la ville, racheté par l'EPFL, doit accueillir des logements. Le projet est public, la Ville peut donner son avis et compte bien le faire mais... avec les Meylanais !

La Serve, située entre l'Hôtel de Ville, la piscine des Buclos et l'avenue de Verdun, est connue par de nombreux Meylanais comme le terrain ayant accueilli la Faculté de pharmacie et sur lequel des cirques s'installent plusieurs fois par an. Un peu d'histoire : en 2018, la Faculté de pharmacie - le terrain étant alors propriété de l'État - déménage au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) à la Tronche. La Ville de Meylan est à ce moment-là en carence de logements sociaux - 16 % au lieu des 25 % requis - et paye une amende importante chaque année. L'Etat propose alors de vendre ce foncier pour y construire des logements.

En 2019, l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) devient l'acquéreur de ce terrain de 4,6 hectares. Le coût d'acquisition,

très faible, est de 4,8 millions d'euros avec en contrepartie l'obligation d'y construire 15 500 m² de logements (entre 220 et 300 habitations environ), dont 45 % de logements sociaux et 35 % de logements en accession sociale à la propriété pour le compte de la Ville et de Grenoble Alpes Métropole, et d'importantes pénalités appliquées en cas de non-aboutissement du projet.

Une réflexion commune

Avant de se lancer dans une opération d'aménagement, la Ville reprend en main ce dossier, afin de s'assurer que le futur développement du site réponde à la fois aux engagements de la commune vis-à-vis de l'État, mais surtout aux besoins



INTERVIEW

Philippe Cardin
Maire de Meylan

Pouvez-vous nous présenter cette réflexion préalable au projet d'aménagement de la Serve ?

Avec la Serve, nous avons un terrain avec une maîtrise publique. Nous offrons aux Meylanais la possibilité de s'exprimer publiquement dans le cadre de ce projet.

Pour cela, nous avons fait appel à une agence d'urbanistes, afin de réfléchir ensemble à une innovation sociale, écologique, citoyenne : tout ce qu'on ne peut pas faire avec un projet privé. L'entrée dans un projet privé se fait par l'urbanisme. Là, nous voulons une entrée par les usages, par la ville. Comment souhaite-t-on vivre dans notre ville ? Quel type de relation veut-on avec les habitants ? Avec ce « quartier » dans le quartier, y a-t-il des besoins à satisfaire ? Comment compléter les Buclos et la ville en matière de services ?

De l'habitat étudiant est implanté dans la partie nord : veut-on faciliter l'installation de ce type de population à Meylan, sachant que le campus est facilement accessible à vélo ? Si oui, quel type d'habitat correspond aux étudiants : temporaire, modulable ? C'est à titre d'exemple, mais voilà notre vision politique : donner la parole aux habitants, aux usagers, et nous faire accompagner de professionnels pour élaborer un projet public.

Pourquoi avoir recours à une agence d'urbanistes ?

Même si les citoyens ont une expertise d'usage, qui est centrale, l'innovation est aussi une question d'experts. Nous voulons être accompagnés par des gens qui connaissent ce type de projets et bénéficier pleinement de leur expérience. L'agence Ville Ouverte a

été choisie pour cela, car ses équipes sont une interface entre le monde de la recherche en urbanisme et celui en écologie. Elles sont proches des intellectuels qui réfléchissent sur la ville de demain, mais également proches des villes parce qu'elles les accompagnent.

Quelles sont les contraintes juridiques du projet ?

La municipalité précédente a négocié ce terrain avec l'Etat. Son prix de négociation a été défini dans le cadre de l'époque, celui d'une ville en carence de construction. L'Etat a décidé de vendre le terrain au prix de 4,8 millions d'euros, sous condition de proposer 15 500 m² de logements. Sachant qu'une villa à Meylan vaut 1 million, c'était un bon deal ! Mais l'équipe précédente a manqué de transparence et n'a pas permis que l'on prenne la décision collectivement. En réalité, nous subissons des manques de vision de l'avenir et de transparence de nos prédécesseurs. Il est prévu, dans l'acte de vente, des pénalités, en cas de non construction, pouvant aller jusqu'à 10 millions d'euros (remboursement de l'EPFL et clause de pénalité). Nous mettons cela au débat. Si la volonté partagée est de diminuer le nombre de logements, la Ville pourrait payer des pénalités. Il nous faut trouver un équilibre. Le contexte a changé aujourd'hui : la Ville n'est plus en carence SRU et peut peut-être négocier avec l'Etat, l'EPFL et la Métropole. Pour cela, il faut un beau projet innovant qui soit soutenu par l'ensemble des habitants.

La Serve est un des derniers grands tènements aménageables du territoire communal. Les projets de construction se sont multipliés ces dernières années. Quelle est la politique de l'équipe municipale en matière d'urbanisme ?

La Serve, c'est un projet public. Il reste

un autre grand tènement : il s'agit de celui de la Société générale. Là, ce sera sûrement un projet privé, car la Ville n'a pas les moyens d'acheter le terrain, qui vaut une fortune !

La politique de l'équipe municipale est de négocier systématiquement avec les promoteurs pour tout projet supérieur à 20 logements. Nous voulons négocier pour essayer de respecter au plus près les principes de la Ville-Parc.

Sinon, nous essayons de maîtriser le foncier. Lorsque des opérations sont lancées sans notre accord, nous préemptons. Cela a été le cas par exemple, à la demande de l'Union de quartier, chemin de la Taillat. Nous avons préempté une parcelle qui va être propriété de la Ville. Cela nous donnera le droit à la parole avec les promoteurs en tant que co-proprétaire. Nous avons une dernière méthode qui est d'imposer des contraintes dans le Plan Local d'Urbanisme, comme un certain nombre de logements ou de logements sociaux... La grande majorité des constructions qui ont émergé ces dernières années est l'héritage des droits à construire accordés par le dernier PLUI voté en 2019. Depuis que notre équipe est élue, nous n'avons fait que réduire partout les droits à construire avec les dernières modifications du PLUI. Les zones pavillonnaires, qui étaient devenues collectives, sont redevenues zones pavillonnaires. Nous avons rendu des zones habitables à l'économie ou à l'agriculture. L'action municipale de notre équipe, même si ce n'est pas ce que certains prétendent ou ce qui est cru, c'est de maîtriser l'urbanisme et de réduire les droits à construire qui avaient été mal négociés à nos yeux par nos prédécesseurs.



- 1 La Serve, c'est un « morceau de ville » de 4,6 hectares, situé entre la mairie, la piscine des Buclos et l'avenue de Verdun.
- 2 La Faculté de pharmacie a déménagé en 2018 et a été déconstruite en 2022.
- 3 Pour mener à bien la réflexion préalable au projet d'aménagement de la Serve, une grande démarche de concertation, lancée le 18 février, durera 6 mois.

ZOOM



Le rôle de l'EPFL

Un Etablissement Public Foncier Local (EPFL) a vocation à assister les collectivités locales dans leurs acquisitions foncières et immobilières. Ces dernières sont effectuées en vue de la constitution de réserves foncières ou de la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement. En assurant le portage et la gestion de ce foncier, l'EPFL dégage à la collectivité le temps et les moyens nécessaires pour élaborer ou affiner leurs projets d'aménagement dans les meilleures conditions.

d'aujourd'hui et de demain des habitants. Et à ce titre, elle lance une grande concertation d'environ 6 mois associant pleinement les Meylanais avec le soutien de deux agences d'urbanistes reconnues dans leur domaine, Ville Ouverte et l'Atelier Iris Chervet.

L'objectif ? Imaginer Meylan demain ! Et répondre collectivement à de nombreuses questions : comment prendre en compte les enjeux territoriaux, qui dépassent l'échelle du quartier Buclos/Grand-Pré, sur ce « morceau de ville » ? Comment concilier l'ambition environnementale de la Ville avec les enjeux du bien-vivre ensemble et de solidarité ? Quels nouveaux services d'utilité sociale à Meylan ? Comment prendre en compte l'accessibilité des services essentiels pour assurer le bien-être et l'inclusion de toutes et tous ? Pour ce faire, des formes d'habitat innovantes et diversifiées peuvent être réfléchies pour répondre aux besoins des habitants dans leur diversité.

La volonté de l'équipe municipale est aussi de pouvoir imaginer ensemble un projet innovant et avant-gardiste, s'inscrivant dans une perspective de transition énergétique et écologique intégrant la nature en son cœur. Les jardins familiaux et la prairie sud seront d'ailleurs préservés.

La Serve est ainsi un espace à penser comme un « laboratoire », un modèle reproductible dans d'autres quartiers, à l'image de celui des Béalières qui fut particulièrement innovant lors de sa construction et qui reste un exemple à l'échelle de l'Europe. Une concertation, pour quel résultat ? En matière d'urbanisme, la réflexion proposée par la Ville s'inscrit dans le cadre d'une étude de programmation qui vise à définir les grandes orientations générales du futur de la Serve. En revanche, cette démarche ne prétend pas définir précisément l'aménagement du site, au travers par exemple de plans de masse détaillés. Il s'agirait alors d'une deuxième étape plus opérationnelle, le temps des études de conception, qui ferait également l'objet de nouvelles démarches de concertation.

Votre avis compte !

De nombreuses réunions publiques et ateliers thématiques vont rythmer cette importante démarche de concertation. Fin janvier, se sont déroulés des échanges avec l'Union de quartier Buclos/Grand-Pré et la Commission extramunicipale. Mardi 18 février, c'est la première réunion publique qui est organisée, afin de lancer le projet, expliquer ses enjeux et la démarche de concertation. Forte d'une grande expérience dans l'organisation de concertations au niveau national, Ville Ouverte connaît bien les problématiques des territoires pour avoir travaillé sur de nombreux projets, comme le réaménagement du site de la Tour Eiffel à Paris ou encore la rénovation des cités minières à Hénil-Carvin. L'intérêt de recourir à une agence est aussi de recueillir et de porter au mieux la parole des habitants, sans influence. Ainsi, les équipes de Ville Ouverte vont aller à la rencontre des habitants et usagers les 19 et 20 février dans différents endroits stratégiques de la ville, afin de récolter attentes, besoins et avis. Elles leur proposeront également de faire partie du panel constitué de 30 habitants, volontaires et reflétant la diversité meylanaise, pour participer à des ateliers et réaliser un travail approfondi pour dessiner le projet. Tandis que des rencontres-débats, ouvertes au grand public, ainsi que des ateliers à hauteur d'enfants seront organisés, un questionnaire en ligne sera accessible pour permettre à tous les Meylanais de donner leur avis. On compte sur vous pour participer !

CALENDRIER DE LA CONCERTATION

- 18 février, 18 h 30 à 20 h 30, salle du conseil : réunion publique de lancement et de présentation de la démarche du projet, ouverte à toutes et tous.
- 19 et 20 février : les équipes de Ville Ouverte vont à la rencontre des habitants et usagers à différents endroits stratégiques de la ville (marché, école, commerces, gymnase, bibliothèque, parc...).
- 20 mars, en soirée : rencontre #1 « Habiter Meylan : ouvrir les possibles ». Conférence-débat ouverte à toutes et tous.
- Mi-juin, en soirée : rencontre #2 « Habiter Meylan : mettre en oeuvre ». Conférence-débat ouverte à toutes et tous.
- Septembre : grand Forum de restitution.

Parallèlement aux rendez-vous de concertation, afin de mener un travail plus approfondi, l'agence Ville Ouverte animera des ateliers auxquels participera un panel très diversifié constitué de 30 habitants. Pour cela, elle fait appel à des volontaires disponibles les 22 mars et 21 juin. Vous souhaitez y participer ? Inscrivez-vous sur la plateforme jeparticipe.meylan.

COMMENT ça marche ?

Ce texte est écrit en Facile à Lire et à Comprendre, FALC.

Le Falc, c'est utiliser des phrases simples et courtes pour les personnes qui ont des difficultés de lecture et de compréhension : les personnes qui ne parlent pas français, les personnes en situation de handicap ou pour qui lire est difficile.

Problème d'accessibilité ? : Signalez-le !

La Ville veut que son territoire soit accessible à toutes et tous. Un territoire accessible permet aux habitants et usagers de bouger dans l'espace public sans rencontrer d'obstacles.

Toutes les personnes sont prises en compte :



- les personnes en situation de handicap,



- les personnes autonomes,



- les personnes non autonomes.

La Ville a mis en place un « Plan Marche ». Il a pour but de rendre la marche plus facile.



Des actions sont réalisées pour supprimer les difficultés :

- rénovation de chemins, installation de toilettes sèches, pose de bancs...

- possibilité de signaler un problème : vous avez un problème pour marcher dans Meylan, dites-le !

Vous pouvez le dire de 2 manières :



Sur meylan.fr / rubrique Mes démarches, en remplissant le formulaire en ligne.



Sur un formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie.

TRANSITION

Vos équipements moins énergivores

En signant un contrat de performance énergétique avec la société Dalkia, la Ville concrétise son ambition forte en direction de la transition énergétique.

Le 1^{er} octobre 2022, la Ville a accordé sa confiance à la société Dalkia, filiale du groupe EDF et l'un des acteurs majeurs des services énergétiques à l'échelle nationale et internationale, lors du renouvellement de son contrat de performance énergétique portant sur les bâtiments communaux.

Celui-ci a été signé pour une durée de 5 ans.

Dans ce cadre, Dalkia assure la rénovation énergétique, l'exploitation et la maintenance de l'ensemble des bâtiments de la ville : crèches, salles polyvalentes, gymnases, Hôtel de ville, Maison de la musique, bibliothèque, écoles...

Pourquoi un CPE ?

La Ville s'était déjà lancée dans cette démarche en 2014.

Plus que jamais au cœur des engagements de la municipalité actuelle, la performance énergétique prend une nouvelle dimension avec ce second CPE. Il repose sur des travaux de mise en conformité, de rénovation et de remplacement des équipements énergivores, mais aussi sur l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage, de ventilation, de climatisation ou de production d'eau chaude sanitaire. Grâce à l'amélioration des rendements, au repérage des déperditions, au suivi des consommations, le CPE permet d'alléger considérablement la facture énergétique des bâtiments publics.

Quels types de travaux pour quels équipements ?

En 2023, plus d'une dizaine de bâtiments ont bénéficié de travaux pour un budget total de 325 500 euros. Parmi eux, l'école élémentaire du Haut-Meylan, la grange des Capucins et l'ex-ludothèque des Buclos où les anciennes chaudières ont été remplacées par des chaudières à condensation. A la crèche des Buclos, c'est la centrale de traitement d'air qui a été changée. Une sous-station a été installée à la Chapelle du Clos des Capucins, permettant de distribuer la chaleur dans cette seule zone du Clos. A la Maison de quartier des Buclos, les anciennes chaudière et armoire électrique ont fait place à des équipements neufs. Quant au centre socioculturel des Aiguinards, deux circuits régulés y ont été posés pour la bibliothèque et le restaurant dans le but de chauffer en fonction des besoins. Ainsi, l'objectif de baisse de 10 % des consommations de gaz a été atteint, permettant une économie de 450 MWh, soit 40 000 euros par an.

Les travaux se sont poursuivis en 2024, avec 200 000 euros



→ La chaudière de l'école élémentaire du Haut-Meylan a été remplacée pour une meilleure performance énergétique.

investis pour le gymnase du Charlaix, celui des Buclos, l'école maternelle du Haut-Meylan et la Maison de la musique.

Conjuguer sobriété énergétique et confort des usagers

Ces travaux et optimisations des installations permettent à la Ville de maîtriser et de piloter ses consommations énergétiques avec l'objectif de consommer moins et mieux, sans pour autant dégrader le confort des usagers. Il s'agit d'apporter une réponse au plus près du besoin - moins chauffer un bâtiment la nuit, ne pas chauffer en cas de non-occupation, réguler la température en fonction des usagers (jeunes enfants, adultes...) par exemple.

Autant d'actions qui participent à relever le défi du climat avec une réduction de la consommation des ressources et des émissions carbone et font de Meylan une Ville plus responsable et durable.

« Les pieds dans l'herbe » : venez tous à l'inauguration du CINE !

Après plusieurs mois de travaux, le « nouveau » Centre d'initiation à la nature et à l'environnement va recevoir les premiers enfants, lors de l'accueil de loisirs « Mômes en nature » des vacances d'hiver. Dans le bâtiment, rénové énergétiquement, réaménagé et accessible à tous, vont à nouveau se faire entendre les voix et rires des jeunes Meylanaïses. Des retrouvailles qui pourront être vécues par tous les habitants : elles seront célébrées samedi 5 avril, lors de la manifestation « Les pieds dans l'herbe », délocalisée au domaine de Rochasson pour l'occasion. Cette manifestation 100 % nature et plaisir revient ainsi pour sa 3^e édition dans un cadre idyllique. Ce moment festif et convivial fêtera la nature et l'environnement, mais aussi l'anniversaire du CINE, qui arbore fièrement ses 50 ans et, après ses travaux de rénovation, une seconde jeunesse.

Plus d'infos sur meylan.fr

SERVICES

Bientôt une Maison des solidarités à Meylan !

Le 5 décembre dernier, vous étiez nombreux à participer à la réunion d'information sur la future Maison des solidarités. Un engouement déjà fort pour ce nouvel équipement au service de tous les Meylanais.

Après 15 ans d'abandon, l'ancien groupe scolaire des Buclos va reprendre vie et se métamorphoser en Maison des solidarités, un projet multifacette pensé pour répondre aux besoins des habitants.

Un centre social...

Pierre angulaire de la Maison des solidarités, le centre social vise à renforcer les missions du CCAS et de Meyl'entraide, afin de mener à bien la politique de lien social et de solidarité de la commune. Pour répondre au plus près des besoins des familles, le Relais petite enfance ou encore la Parent'aise, le lieu d'accueil enfants-parents (LEAP), trouveront également leur place au centre social avec un espace extérieur adapté et sécurisé. Le service Jeunesse y délocalisera ses bureaux, afin de se rapprocher du centre de planification, Le Douze, qui y proposera ses services par une entrée indépendante. Une ludothèque, un espace inclusif, un jardin partagé, une cuisine partagée, un espace de projection et diverses salles d'activités animeront le lieu, afin de recevoir tous les publics et améliorer le parcours usager.

Une Maison de santé...

A l'étage du centre social, la Maison de santé proposera les services de médecins généralistes et de spécialistes, afin de lutter contre la rupture d'accès aux soins. Les professionnels pourront utiliser les espaces extérieurs pour leurs activités (parcours de



→ 9,5 millions d'euros seront engagés, afin de faire de ce projet une Maison des solidarités pour toutes et tous.

santé kinésithérapeute, espace inclusif extérieur, espace petite enfance...).

Un bureau de La Poste...

Le bâtiment abritera également le bureau de La Poste dans son aile est, les espaces à côté de la mairie étant devenus trop exigus pour un service de qualité et adapté aux nouveaux besoins.

... Et des extérieurs

Des espaces intérieurs se prolongeront à l'extérieur, le site sera végétalisé (nouvelles plantations d'arbres et arbustes, jardin partagé,...), les préaux restaurés offriront également des lieux de vie extérieurs. Les venelles (espaces piétons extérieurs entre les bâtiments) assureront le lien entre les activités de la Maison des solidarités et le quartier, tout en respectant et préservant l'environnement naturel. Des cheminements accessibles et des bancs permettront à tous les usagers de déambuler à leur rythme dans cet espace enherbé.

ZOOM



Un chantier et un futur bâtiment exemplaires

Le projet est ambitieux également dans sa phase de travaux. Le principe est de réhabiliter l'existant et de produire un bâtiment exemplaire dans un contexte de changement climatique. Au programme : sobriété et réemploi, utilisation de matériaux biosourcés, isolation thermique performante, gestion sur mesure des apports solaires, installation de panneaux photovoltaïques. Tout a été pensé pour répondre aux enjeux de demain ! Et des marchés publics solidaires : comme pour tous les marchés publics, la Ville attachera une importance particulière à l'attribution de lots intégrant des enjeux sociaux.

Calendrier

2021 :	réflexion sur l'avenir du bâtiment de l'ancien groupe scolaire des Buclos
2022 :	lancement du projet de Maison des solidarités
2023 :	concours d'architecture remporté par le AAGroup
2024 :	sélection de la maîtrise d'œuvre
2025 :	lancement des travaux ouverture des candidatures de la Maison de santé
2025-2026 :	lancement de la participation citoyenne pour définir l'offre de service du centre social
2027 :	ouverture de la Maison des solidarités

AMÉNAGEMENT

Prochainement, un espace de liberté canine

Un premier espace de liberté canine est en cours d'aménagement au parc du Bruchet. Objectifs : améliorer le quotidien des propriétaires de chien en leur permettant de faire courir librement leur animal de compagnie, dans un espace sécurisé et agir pour le bien-être animal.



→ **Le 14 décembre dernier était organisée une consultation des propriétaires de chiens.**

C'est au parc du Bruchet, point central du territoire, que cette nouvelle infrastructure verra le jour. Le choix de l'emplacement s'est porté sur un terrain de 800 m² situé en contrebas du terminus des bus, dans une zone non utilisée par les promeneurs, les sportifs ou les familles fréquentant le secteur.

Cet espace de liberté canine vient répondre à plusieurs objectifs, comme l'exprime Stéphane Maire, maire-adjoint délégué à la Tranquillité publique : « Lorsque j'échange avec les habitants sur les questions de tranquillité publique, les promeneurs m'expriment leurs inquiétudes quant aux nombreux chiens non tenus en laisse qui s'approchent d'eux sans être sollicités. En parallèle, les propriétaires de chiens m'expriment leurs désarrois face au règlement sanitaire départemental en vigueur qui interdit la circulation des chiens en zone urbaine non tenus en laisse. »

Autre constat de l' élu : le fait que l'animal domestique canin est un fort créateur de lien social, faisant tomber les barrières socio-économiques ou générationnelles, et qui encourage la pratique quotidienne de la marche.

Partager l'espace public pour un vivre-ensemble amélioré

C'est donc dans l'optique de faire cohabiter, dans l'espace public, les propriétaires et leurs chiens en liberté avec le reste des habitants que l'idée d'un espace clôt, sécurisé, et éloigné des zones de promenade ou d'activité a vu le jour.

Et pour aller plus loin dans l'écoute des Meylanaïsiens, une consultation s'est tenue le 14 décembre dernier pour recueillir l'avis des propriétaires de chiens sur le projet de règlement d'utilisation de l'espace de liberté canine.

Pour l'heure, les contributions sont en phase d'étude. Le règlement sera ensuite ajusté pour tenir compte des réactions, remarques et idées recensées lors de la consultation.

Les travaux de finalisation de l'infrastructure seront lancés au printemps, pour une mise en service et une inauguration avant l'été.

Et si cette expérimentation s'avère concluante, plusieurs espaces de liberté canine verront le jour dans d'autres quartiers de la ville.



→ **L'espace de liberté canine, en cours d'aménagement dans le parc du Bruchet, sera accessible avant l'été.**

L'ACTU DE LA CEM



Quatre groupes de travail ont été mis en route au sein de la nouvelle commission extra-municipale : « Meylan ville-parc », « Meylan biodiversité et nature en ville », « Meylan ville du ¼ d'heure » et « Rénovation énergétique des copropriétés ».

Lors de l'Heure citoyenne du prochain conseil municipal, le 17 février, les membres de la CEM vont présenter un premier rapport d'activités, partageant leurs travaux, leurs interrogations, leurs points de vigilance, mais aussi leurs perspectives. Ce rapport d'activités sera consultable sur meylan.fr

-Le groupe « Rénovation énergétiques des copropriétés » lance un appel.

Vous êtes propriétaire ?

Votre conseil syndical s'interroge sur la rénovation de la copropriété ou souhaite partager une expérience ? inscrivez-vous en vue d'une rencontre prévue au printemps 2025.

Organisée par les membres du groupe, cette rencontre permet de partager l'expérience de rénovation d'autres copropriétés, accompagnées par l'Agence Locale de L'Energie, en présence de la FNAIM.

Indiquez vos nom, adresse, le nom de la copropriété et votre adresse mail à jeparticipe@meylan.fr.

LE SOCIAL EN ACTIONS

Un projet inclusif intergénérationnel au cœur de la ville

Au deuxième semestre 2025, un habitat inclusif intergénérationnel verra le jour. Il sera situé aux Saules Blancs, avenue de Verdun, proche de toutes les commodités, commerces, centre de santé, transports en commun et à proximité de la future Maison des solidarités.

Parfaite illustration de la politique d'urbanisme négocié de la Ville, ce projet humain offre des possibilités de logements adaptés, tout en permettant la sortie de la carence SRU (taux minimal de logements sociaux) de la commune.

Qu'est-ce que l'habitat inclusif ?

L'habitat inclusif est une solution de logement pour des personnes souhaitant partager un projet de vie sociale, tout en ayant leur logement indépendant et personnel.

Les résidents ont ainsi leur propre appartement lié par un bail nominatif avec le bailleur social Grenoble Habitat, tout en profitant d'animations et d'espaces collectifs dans la résidence. C'est un projet innovant, porté par la Ville et son CCAS, s'adressant aux personnes âgées autonomes à partir de 65 ans et aux personnes en situation de handicap.

Il sera composé d'un espace de vie collectif, d'un toit terrasse et de 30 logements sociaux : 17 pour les personnes âgées et 13 pour les personnes en situation de handicap psychique. Les logements de type 2 ou 3 seront situés dans deux montées d'immeuble de 35 logements chacune. Ils seront répartis à différents étages également occupés par des locataires de logements sociaux.

Propriété communale, le local collectif sera un vaste espace de 140 m², composé d'une grande pièce de vie modulable en fonction des activités proposées par les animateurs de vie. Il sera composé d'un coin cuisine et d'une chambre d'amis à destination des familles des personnes âgées de l'Habitat Inclusif.

Pour intégrer l'habitat inclusif, il faut avoir envie de participer aux temps de vie collectifs développés dans le projet de vie partagé, qui sera co-construit avec les habitants. Chacun participera financièrement aux frais du collectif (activités, sorties, etc.).

Comment participer au projet ?

Les modalités pour accéder aux logements :

- Souhaiter participer à un projet de vie partagé, décliné sous



→ Avec son projet d'habitat inclusif situé aux Saules Blancs, la Ville offrira la possibilité de vivre chez soi sans être seul.

forme de temps collectifs.

- Participer à l'élaboration de ce projet de vie partagé avec les professionnels, en amont de l'intégration des logements.
 - Avoir déposé une demande de logement social et que celle-ci soit à jour.
 - Pouvoir vivre en autonomie avec ou sans accompagnement.
- Pour les personnes âgées :
- avoir 65 ans minimum ;
 - des temps d'entretiens individuels de préadmission seront proposés.
- Pour les personnes en situation de handicap :
- l'agrément du Département précise que « Cet habitat s'adressera en particulier à des personnes avec un handicap psychique ou des troubles du spectre autistique ; tout en restant accessible à tout type de handicap » ;
 - venir à un temps d'information collective et déposer son dossier de candidature. Des commissions d'attribution auront lieu en présence des professionnels de l'habitat inclusif et des candidats.

L'installation dans les logements sera possible à partir de novembre prochain.

→ **Contact pour les personnes en situation de handicap :**
04 76 62 81 62 - habitat-inclusif-meylan@apajh38.org
Contact pour les personnes âgées : 04 76 41 69 32 - habitat-inclusif@meylan.fr

LOGEMENT

Les loyers encadrés

Permettre l'accès au logement à davantage de familles, faciliter la mise en location d'un bien pour les propriétaires sont les grands enjeux de ce dispositif d'encadrement des loyers, mis en œuvre dans la métropole.

Depuis le 20 janvier dernier, l'encadrement des loyers est donc appliqué sur le territoire métropolitain. Il permet de limiter la hausse du prix à la location des logements du parc privé, et aux propriétaires de connaître le montant attendu du loyer qu'ils peuvent proposer. Il s'applique à tous les baux et renouvellements de baux signés à compter de cette date. Dans la métropole, les secteurs où a été constatée une tension sur le marché locatif sont concernés, c'est-à-dire 13 communes : Meylan, mais aussi Bresson, Claix, Domène, Eybens, Fontanil-Cornillon, Gières, Murianette, Poisat, La Tronche, Seyssins, Varcès-Allières-et-Risset, Venon. Huit autres communes s'y ajoutent, mais seulement sur une partie de leur territoire : Échirolles, Fontaine, Grenoble, Le Pont-de-Claix, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Sassenage, Seyssinet-Pariset.

Comment fonctionne ce dispositif concrètement ?

Le préfet de l'Isère fixe chaque année par arrêté un loyer de référence, un loyer de référence minoré (diminué de 30 %) et un loyer de référence majoré (supérieur de 20 %) pour les secteurs concernés. Le loyer majoré est le maximum à ne pas dépasser. Il s'appuie sur les études de l'Observatoire local des loyers (OLL) et dépend de l'emplacement du logement, du type de location (meublé ou vide), du nombre de pièces et de l'époque de construction du bâtiment. Dans les secteurs concernés, le loyer – hors charges et hors complément de loyer, qui doit être justifié dans le bail – est plafonné : il ne peut pas dépasser le loyer de référence majoré.

Testez votre loyer

Un simulateur en ligne sur le site de la Métropole, grenoblealpesmetropole.fr, vous permet de vérifier si votre logement est soumis à l'encadrement des loyers, et le cas échéant, si le montant de votre loyer est conforme. S'il excède le loyer de référence majoré, la première chose à faire est d'engager une discussion entre propriétaire et locataire, afin d'arriver à un accord, en amont du



→ L'encadrement des loyers est mis en œuvre depuis le 20 janvier 2025 dans la métropole grenobloise.

renouvellement du bail ou avant de le signer. Si ces échanges n'aboutissent pas, le propriétaire comme le locataire peuvent saisir la commission de conciliation.

Si cela n'aboutit toujours pas, le tribunal judiciaire pourra être saisi. Par ailleurs, en cas de constat de dépassement du loyer de référence majoré, le Préfet peut adresser un courrier de mise en demeure au bailleur, voire engager à son encontre une procédure d'amende allant jusqu'à 5 000 euros pour une personne physique, 15 000 euros pour une personne morale.

L'exemple des autres villes qui l'appliquent

La Métropole de Lyon applique l'encadrement des loyers depuis 3 ans pour les villes de Lyon et Villeurbanne, et en a tiré un premier bilan en octobre 2024. Elle indique qu'en moyenne, les loyers dépassaient de 190 euros par mois les plafonds. Sur le périmètre concerné par l'expérimentation, le montant des loyers a depuis diminué de 53 centimes par mètre carré. Sur l'ensemble des territoires concernés (hors ville de Paris), la Fondation pour le logement des défavorisés calculait en 2023 que 28 % des annonces immobilières excédaient le montant du loyer de référence, et qu'avec « des dépassements de loyer en moyenne de 194 €, les locataires lésés par des bailleurs peu scrupuleux perdent en moyenne près de 2 400 € par an ». Sur la zone concernée par l'encadrement des loyers dans la métropole grenobloise, il est estimé que 20 % à 30 % des loyers pratiqués dans le parc privé pourraient dépasser le plafond.

Plus d'informations sur www.grenoblealpesmetropole.fr.

L'ACTU DE LA MÉTROPOLE

Un nouveau site pour créer sa « boîte »



Vous avez un projet de création d'entreprise ? La Métropole grenobloise, le Pays voironnais et le Grésivaudan vous accompagnent dans vos démarches grâce au site jecreemaboitegrenoblealpes.fr. Celui-ci présente les structures d'accompagnement,

de financement et d'hébergement pour faciliter la création d'entreprise et propose un outil d'autodiagnostic.

Favoriser l'économie circulaire

La Métropole et une centaine d'acteurs professionnels (CEA, UGA, Capgemini, GRDF...) ont lancé en octobre Circul'Alpes pour favoriser l'économie circulaire. Installé au Pôle R, à Grenoble, ce réseau agit pour que la sobriété devienne un réflexe et que l'économie circulaire soit la norme. Il est ouvert à tous les professionnels quels que soient leurs taille, secteur d'activité et niveau de maturité en matière d'économie circulaire.

Transitions : la Métropole primée pour son action

L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a placé la métropole grenobloise en première place au niveau national, en lui attribuant le niveau 5 étoiles de son label Climat-Air-Energie pour ses « approches innovantes et efficaces » face au réchauffement climatique. Lors de l'évaluation des collectivités, un auditeur européen a même évoqué un « territoire très inspirant notamment par sa capacité à chercher la rupture ». Elle obtient la première place pour 3 des 6 domaines évalués : planification territoriale, approvisionnement eau-énergie-assainissement, coopération-communication ; et la deuxième dans 2 domaines : mobilité et organisation interne. Le label Climat-Air-Énergie, remis aux collectivités lauréates lors du congrès des maires, le 19 novembre, fait partie du programme « Territoire engagé Transition écologique », un outil de planification écologique pour aider les collectivités à mettre en œuvre leur projet de transition.

EXPRESSION POLITIQUE

L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs."

CÉLINE BECKER

Maire-adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité
Groupe de la majorité municipale / AIMEylan



A l'aune des 20 ans de la loi Handicap promettant l'égalité des droits et des chances des personnes porteuses de handicap, la Ville de Meylan agit au quotidien en faveur de l'inclusion.

Nous avons le plaisir de réunir la **commission accessibilité** plusieurs fois par an et de voir évoluer les grands projets, comme la future Maison des solidarités, grâce à l'expertise des

représentants d'associations et du comité d'usagers.

Depuis maintenant 4 ans, nous mettons tout en œuvre pour penser **une ville pour tous**, faire évoluer nos infrastructures comme la refonte de l'accueil de l'Hôtel de ville ou encore adapter nos pratiques avec l'achat d'une boucle électromagnétique pour malentendants mise à disposition lors d'événements et réunions publiques.

Parce qu'il est primordial pour nous de changer le regard sur le handicap, nous avons développé le Mois de l'accessibilité avec des spectacles, des conférences et des ateliers de sensibilisation pour les enfants, adultes, agents et élus. Nous menons des actions au quotidien comme la création d'espaces EJA « **Edition jeunesse accessible** » en bibliothèque avec des livres présentant des adaptations particulières pour les enfants de 3 à 12 ans, une démarche pionnière en Isère, et soutenons les projets associatifs permettant l'inclusion de tous en participant à l'achat de matériels sportifs adaptés.

Nous agissons avec les copropriétés comme pour celle des Saules Blancs via la création d'une **aire de jeux inclusive**, comme celle déjà réalisée à l'Ecrin vert, qui ira de pair avec notre projet d'habitat inclusif dans deux bâtiments.

L'inclusion nous concerne tous et nous sommes fiers de mettre en œuvre cette politique de solidarité. En mars, venez participer au prochain Printemps des pensées sur la thématique de l'égalité.

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale
Réunissons Meylan



Nous défendons le droit de propriété
Nous défendons l'accession sociale à la propriété
Mais nous disons NON aux Emplacements Réservés Sociaux (ERS) !

Lors du Conseil Municipal du 16 décembre dernier, nous nous sommes opposés à la troisième modification du PLUi. Ce document urbanistique, déjà

complexe et opaque pour les citoyens, permet d'imposer des décisions que nous estimons contraires à l'intérêt des Meylans.

- **Une bonne nouvelle** : Certaines modifications de zonage que nous demandons depuis 2020 ont enfin été intégrées dans le PLUi.

- **Une très mauvaise nouvelle** : L'utilisation persistante des *Emplacements Réservés Sociaux (ERS)* par la majorité.

• Que sont les ERS ?

Ce dispositif permet au maire d'imposer la construction de logements sociaux sur des propriétés privées lors de leur vente. C'est ainsi qu'une maison du Haut-Meylan a été classée en ERS, empêchant ses propriétaires de disposer librement de la transmission de leur bien. Après des ERS dans le quartier du Charlaix, c'est désormais le quartier du haut Meylan qui est visé.

Nous disons **NON** à ces décisions arbitraires ! Nous, élus de *Réunissons Meylan* défendons l'accession sociale à la propriété, mais **nous refusons ces atteintes au droit de propriété**. L'urbanisme doit être pensé avec cohérence et respect, pour préserver Meylan, ville nature, et garantir le bien-vivre de tous.

Joëlle Hours a annoncé sa candidature pour les municipales de 2026, lors des vœux de Réunissons Meylan. Elle appelle toutes celles et ceux qui souhaitent une alternative pour Meylan, à nous rejoindre.

Rejoignez-nous !

Vos élus : L. Gaddas, J. Hours, J. Olivieri, P. Olivieri, T. Parmentier, F. Pillot, Y. Yem.
Contact@reunissonsmeylan.fr

INITIATIVE

Aeroscale en pleine ascension

Cette startup du Tarmac a mis au point un capteur révolutionnaire qui mesure les résistances à l'air et au frottement. Il est connecté à une application capable de guider le sportif dans son effort en temps réel.



→ L'équipe d'Aeroscale a développé un capteur intelligent.

En cyclisme, les victoires peuvent se jouer à quelques coups de pédale près. Un subtil dosage entre force, technique et adaptation aux conditions fait alors toute la différence. Pour gagner en vitesse, le coureur doit notamment être en capacité de modifier sa position sur le vélo en fonction de sa prise au vent et du roulement au sol. Cycliste passionné et ingénieur en micro-électronique, Manuel Sellier s'est investi dans cette recherche, longtemps épaulé par son père. Une dizaine d'années de travail d'arrache-pied avant de lancer Aeroscale et le premier prototype de son capteur. La startup a « détourné » la sonde Pitot, qui mesure la pression de l'air pour déterminer la vitesse des avions en vol, pour l'appliquer au vélo. Sachant que « le moindre brin d'air peut modifier considérablement les forces aérodynamiques de l'engin », l'enjeu est de taille. Dans sa version actualisée, le dispositif capte aussi la quantité d'énergie dépensée. « L'énergie perdue est au moins aussi importante à intégrer par le sportif pour optimiser son effort, explique Manuel Sellier. Il choisit alors différentes positions en vérifiant s'il pourra tenir longtemps comme ça. »

Bientôt pour le grand public

Là où ses concurrents se contentent de l'écosystème du fitness, Aeroscale propose un bilan énergétique de grande précision : « Nous sommes dans une rupture technologique. »

Son innovation lui a attiré la bienveillance de structures d'accompagnement telles que BPI France et le réseau Entreprendre Isère. L'entreprise a recruté le directeur technique de l'équipe cycliste Cofidis pour valoriser son invention. « La preuve de concept est réalisée. Nous devons maintenant gagner en notoriété, être reconnus comme un acteur fiable du sport de compétition. » Après les conseils techniques du double champion du Tour de France Bernard Thevenet, une star montante du vélo a accepté d'être guidée dans ses courses par Aeroscale : Paul Seixas et son équipe Decathlon - AG2R - La Mondiale. Avec des résultats déjà très concluants. Cette étape de « prestataire de service » permet à la startup d'engranger ses premiers revenus. Elle prépare activement la phase d'industrialisation de son capteur intelligent.

Aeroscale s'inscrit d'autant plus dans l'air du temps qu'« on ne vend plus un vélo de course sans vanter ses qualités aérodynamiques ». Et Manuel Sellier voit déjà plus loin : « Tout ce qu'on fait aujourd'hui au sein d'Aeroscale pourra être appliqué demain aux voitures et aux camions, confrontés à l'optimisation de leur consommation énergétique. »

Richard Gonzalez

→ Pour en savoir plus : fr.aeroscale.bike

EN BREF

Algeco a choisi inoallée



Bureaux modulaires, établissements scolaires, bases-vie, cabinets médicaux, locaux temporaires, équipements sportifs, pop-up stores, événementiel...

Consciente de sa responsabilité, la société Algeco conçoit depuis 70 ans des solutions modulaires selon une approche écocitoyenne, avec l'objectif de minimiser leurs impacts environnementaux sur l'ensemble de leur cycle de vie : depuis la sélection de matières premières de qualité, naturelles et recyclables, jusqu'aux services et équipements permettant d'optimiser leur fonctionnement (éclairage, chauffage, tri des déchets...). La société est ainsi le seul acteur du marché à proposer des gammes conformes aux réglementations thermiques et environnementales les plus avancées.

Fin 2024, c'est à inoallée qu'elle a choisi d'implanter son agence grenobloise, qui incarne les valeurs d'innovation et d'engagement de la technopole.

Contact : 04 76 97 00 27 - algeco.fr

COMMERCE

Ma Bulle Poudrée, l'institut de beauté au naturel

C'est au-dessus du magasin L'Eau Vive, allée des Centaurées, qu'Angélique Bonnet a installé en juin dernier son espace de beauté et de bien-être. Un joli cocon tout doux, richement équipé en objets et installations de toutes sortes pour assurer aux clientes un maximum de soins.

Dès la porte d'entrée franchie, les lumières tamisées de la salle d'attente invitent à la détente : on sait qu'on s'y sentira bien. Diplômée d'esthétique après une reconversion, Angélique a d'abord exercé à domicile avant de se fixer. Son approche est volontiers holistique, c'est-à-dire qu'elle porte beaucoup d'attention à tous les aspects de la personne pour prodiguer ses services : soin anti-âge (par la mésothérapie), épilation, manucure, modelage, massage californien... Pour les soins du visage, elle fait appel à une technique japonaise traditionnelle, le Ko Bi Do, jadis réservé à la maison impériale et aux geishas. « *Le Ko Bi Do fait appel au Gua sha, une pierre semi-précieuse qui décuple les effets liftants et énergétisants* », explique Angélique Bonnet. L'esthéticienne manie aussi les objets en bois de la madrothérapie pour améliorer la circulation sanguine et lymphatique. Un intérêt marqué pour le naturel qu'on retrouve dans des produits de beauté à base de... noix de Grenoble AOP, comme ce savon exfoliant de la marque Novèm, qui propose même des pots de crème de jour rechargeables. Angélique Bonnet assure également tous les maquillages, y compris ceux du plus beau jour de la vie de ses clientes.



Richard Gonzalez

→ Ma Bulle Poudrée : sur rendez-vous – 06 66 42 97 15 – mabullepoudree.fr

COMMERCE

Meyl'Grill, fast et furieusement bon



« Il manquait un établissement de restauration rapide à Meylan, un restaurant qui soit différent de ceux des grandes chaînes. Comme il n'y avait pas celui que je voulais, je l'ai créé moi-même. » Allaoua Lomri a ainsi lancé Meyl'Grill l'été dernier, dans le petit pôle commercial

Grand-Pré, en face de la mairie. Pour cet ancien chef d'atelier dans une PME, c'est une reconversion. C'est un beau défi aussi, qu'il est en train de gagner : « C'est vrai que les clients ont l'air contents de ce qu'on propose, ils sont de plus en plus nombreux », se réjouit-il. Installé dans les murs de l'ancien Fournil, Meyl'Grill a conçu une carte complète de burgers, tacos, kebabs et autres grillades, sur place ou à emporter, avec quelques spécialités végétariennes aussi. Ni les enfants ni les étudiants n'ont été oubliés. Allaoua Lomri a tenu à jouer la carte de l'authenticité. « *La viande est fraîche, non surgelée, et j'ai choisi un pain au safran artisanal, livré tous les jours. Quant aux légumes, ils viennent d'Union Primeurs à Montbonnot.* » De quoi régaler les trente personnes qui peuvent s'attabler à l'intérieur et les seize autres sur la terrasse aux beaux jours. « *J'applique ma capacité d'organisation de mon ancien métier, tout en étant au contact des gens. J'ai aussi appris qu'on réalise le gros de notre chiffre d'affaires entre 11 h 30 et 13 h et qu'à ce moment-là, il faut être hyper efficace.* »

D'où l'arrivée récente d'une quatrième personne pour renforcer l'équipe : la satisfaction des clients doit être totale.

Richard Gonzalez

→ Meyl'Grill : ouvert 7J/7 – livraison de 19h30 à 21h - 04 56 24 12 34

EN BREF

Rendez-vous à la Bourse aux vélos



Meylan Cyclo organisera le 22 mars, au gymnase de la Revirée, sa traditionnelle Bourse aux vélos. Une belle occasion d'acquérir un vélo et/ou du matériel en dépensant moins, tout en promouvant le « seconde main » plus respectueux pour notre planète. Le public pourra également obtenir des conseils pour entretenir et réparer son vélo.

Dépôt du matériel de 8 h à 12 h et 13 h à 15 h, vente de 13 h à 18 h 15, paiements des ventes et retrait des invendus de 18 h 30 à 19 h 30. Plus d'infos : http://meylancyclo.free.fr/bourse_velos.htm

Weber et l'opéra allemand



Carl Maria Von Weber, cousin par alliance de Mozart, est un compositeur moins connu que Beethoven ou Schubert, ses contemporains. Pourtant, il a toute

sa place aux côtés de ses pairs et peut même être considéré comme le pionnier de l'opéra romantique allemand. Il laisse une œuvre considérable, dont l'opéra « Der Freischütz » et des concertos virtuoses pour clarinettes. Ce concert de l'Orchestre régional du Dauphiné sera l'occasion de (re)découvrir l'ouverture de son opéra « Obéron » et son 1^{er} concerto pour clarinette. Après cette première partie symphonique, l'ORD sera rejoint par le Chœur Arcanum pour un florilège de chœurs d'opéras allemands : des extraits de « Orphée et Eurydice », le chef d'œuvre de Gluck dans la version réorchestrée par Berlioz, les chœurs de « Rosamunde » de Schubert et deux des plus célèbres chœurs de Wagner tirés de « Lohengrin » et du « Tannhäuser ».

Samedi 12 avril à 20 h 30 et dimanche 13 avril à 17 h 30, église de la Plaine-Fleurie. Dimanche 18 mai à 17 h 30, église Sainte-Thérèse à Brignoud. Réservations : www.ord-meylan.fr

ASSOCIATION

La coupe d'Europe de handibasket revient au Charlaix

Pour la septième fois de son histoire, Meylan Grenoble Handibasket (MGH) accueille la phase préliminaire de l'Eurocup 3, le 4^e échelon des coupes d'Europe, les 7 et 8 mars au gymnase du Charlaix.

« La coupe d'Europe, c'est un peu comme un bonbon dans la saison », explique David Levrat, le président-joueur du MGH, qui évolue en Nationale 1 (la D2 française). « C'est l'occasion de jouer contre des grosses équipes, avec des échanges sympathiques et des moments conviviaux », poursuit le joueur phare du club meylanais... qui a participé aux 7 victoires du MGH cette saison en championnat, et été absent des 3 dernières rencontres, qui se sont soldées par autant de défaites.

Actuel 3^e de son championnat, le MGH sera opposé lors de cette coupe d'Europe à Toulouse, actuel 7^e sur 10 d'Elite, la D1 française, Malaga (Espagne), Bergame (Italie) et Konin (Pologne). « Malaga, c'est très très fort, Bergame et Toulouse sont au-dessus de nous. Seule Konin semble plus abordable. On devra lutter pour gagner un match. Ce serait un véritable exploit d'aller en finale », estime David Levrat. Nettement plus efficaces en attaque que l'an passé et de façon



globale, notamment parce qu'ils ont recruté un entraîneur - David Levrat était entraîneur-joueur jusqu'ici -, les Meylanais doivent terminer premiers de cette phase préliminaire pour se qualifier pour la grande finale en Turquie, qui réunira 8 équipes les 26 et 27 avril. Ils affronteront Toulouse à 11 h 15 et Konin à 18 h le vendredi 7 mars, Bergame à 11 h 15 et Malaga à 18 h samedi 8 mars. Venez nombreux les encourager !

Martin Léger

→ Entrée : 3 € la journée, 5 € les 2 jours. Buvette et petite restauration sur place. www.mghandibasket.fr

UNION DE QUARTIER DU HAUT-MEYLAN

Venez troquer vos plantes !



L'UQHM organise dimanche 6 avril, de 10 h à 12 h 30, son troc de plantes, dans la cour carrée du Clos des Capucins. C'est un moment de convivialité, de partage et d'économies ! Car ici, on ne

vend pas, on donne ce qui pousse dans son jardin ou sur son balcon : graines, plants (fleurs, légumes, arbustes, boutures). Un exemple de bouture : celui de la vigne originelle de Meylan, l'Oberlin, sorte de Bacco qui actuellement pousse dans de nombreux jardins et même en Maurienne et en Corse ! Et les jardiniers expérimentés, à l'écoute, donnent des conseils avec le sourire. Un beau moment qui a suscité quelques trocs de plantes dans la vallée : Crolles, Bernin, Saint-Nazaire...

Les visiteurs seront accueillis - même sans plantes à échanger ! - avec café, thé et biscuits.

En cas de pluie, le troc se tiendra sous le promenoir.

→ Renseignements : 04 76 90 53 69 - 06 30 90 05 97

TAEKWONDO MEYLAN

Passage de grade historique



Le 15 décembre, un événement majeur s'est déroulé à L'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) à Paris : le passage de grades 7^e,

8^e et 9^e DAN de taekwondo. Cette session, après un stage dirigé par Maître Lee Jin-Han, 8^e DAN Kukkiwon et sextuple champion du monde Poomsae, a permis à plusieurs hauts gradés de franchir un cap important, renforçant ainsi l'élite du taekwondo français. Parmi eux, un Meylanais, Denis Odjo, Maître et fondateur du club Taekwondo Meylan, a brillamment obtenu son 8^e DAN lors de cet examen prestigieux. Ce grade exceptionnel témoigne de son expertise et de son dévouement pour cet art martial. Maître Odjo n'en est pas à son premier fait d'armes, puisqu'il est un ancien président de la Fédération française de taekwondo, arbitre de niveau mondial et olympique, contributeur majeur au développement du taekwondo en France. Cette réussite est une source de fierté pour le club, mais aussi pour la ville.

→ www.taekwondo-meylan.com.

PORTRAIT

Thierry Thomas, monsieur anti-stress

Ancien directeur des Thermes d'Allevard, puis du Centre de gestion du stress en Isère, Thierry Thomas fait des interventions en entreprise et auprès de particuliers ou de sportifs de haut niveau sur la gestion du stress.



« Le stress est une chance, parce que c'est un système de protection du corps qui se déclenche pour mobiliser l'énergie. Mais s'il est permanent, il devient toxique », explique cet ancien journaliste et directeur d'agence de communication, qui dit « avoir été sauvé par [sa] rencontre avec le thermalisme. Je faisais beaucoup d'abus - tabac, alcool... -, ma santé n'était pas une priorité. »

Thierry Thomas a suivi diverses formations médicales, « pour mieux comprendre les soins administrés dans les cures thermales », et développé des protocoles de soin lorsqu'il était directeur des thermes d'Allevard.

En 2012, il a créé l'application « Respirelax » : « Elle consiste à inspirer cinq secondes, puis expirer cinq secondes, pendant environ 5 minutes, trois fois par jour. C'est de la cohérence cardiaque, le premier outil à mettre en œuvre face au stress. Des sportifs comme Tiger Woods, Roger Federer, Olivier Giroud ou Florent Manaudou l'utilisent. »

Mais pour Thierry Thomas, pas question de parler d'une méthode miracle :

« J'essaie plutôt d'apprendre aux gens l'art de vivre en pleine santé. On commence par faire une sorte d'audit de la vie quotidienne des gens, et voir sur quels leviers on peut agir : sommeil, alimentation, habitudes, etc. Mais la clé, c'est vraiment d'adapter la façon de faire à chacun, parce que ce qui fonctionne pour une personne ne sera pas forcément efficace pour une autre. Et il est aussi essentiel de commencer par ce qui est le plus facile à mettre en œuvre », conclut celui qui écrit environ un livre par mois sur des thématiques telles que le jeûne, le pouvoir guérisseur de l'eau, la cohérence cardiaque, ou encore... la gestion du stress.

Martin Léger

→ Contact : 07 88 23 33 15 - thierry.thomas@mac.com

NOTRE HISTOIRE

Un parc en mouvement

Avec ses 1 000 m² de gazon, ses haies de thuya, de charmilles, ses bouleaux, saules et peupliers, le parc des Aiguinards, qui faisait déjà le bonheur des habitants du quartier, est en cours de réaménagement et d'amélioration dans le cadre du projet Mi-Plaine. Il a pourtant failli ne jamais voir le jour...



L'urbanisation des années 1950 n'était pas réfléchie. Avec la pression immobilière, les promoteurs cherchaient des terrains dans l'agglomération grenobloise et avaient notamment jeté leur dévolu sur le quartier Mi-Plaine. Un projet baptisé Les Cigales prévoyait la construction de 3 immeubles de 6 à 7 étages entre la rue du Pré d'Elle et celle des Aiguinards. « Mais cela supprimait des lieux de rencontre et de nature, alors que les habitants voulaient pouvoir se promener, faire jouer leurs enfants, etc. », explique la responsable des Archives municipales.

Face à la situation du quartier en passe de devenir une « cité-dortoir », la Ville lance en 1971 un grand concours intitulé « Vivre à Mi-Plaine », afin d'interroger les habitants sur la place à réserver aux piétons, à la circulation, aux lieux de rencontre, de jeux... S'en suivra l'aménagement d'un parc boisé et de la plaine des Jeux. « Le parc des Aiguinards est né du refus des habitants d'une urbanisation sauvage », résume l'archiviste.

Proche des commerces et du centre socio-culturel, le parc des Aiguinards continue d'évoluer, dans le cadre du réaménagement du quartier, pour lequel les habitants ont été concertés. Parmi les évolutions, d'ici la fin de l'hiver 2026, on trouvera de nouveaux jeux pour enfants, un espace sportif réaménagé (suppression de 2 terrains de tennis et rénovations des 4 autres, nouveau city stade, espace enherbé) ou encore la plantation de 70 arbres pour créer de nouvelles zones ombragées.

Martin Léger

CULTURE

Musique pour toutes et tous !



La programmation de la Maison de la musique se veut diverse, afin de répondre aux envies de tous les publics. A l'image des prochains spectacles pour petits et grands.

Lune est brune. Autre est blonde. Lune est musicienne. Autre est danseuse. Lune a besoin de son espace vital. Autre a besoin de contact. Lune est organisée. Autre est spontanée. Lune et Autre, aux caractères opposés, se rencontrent, se découvrent, se confrontent, puis s'accordent. . . Il était une fois une histoire sans paroles. Une histoire sonore, bruyante, gestuelle et gesticulée. Une histoire absurde et poétique, où tout est jeu, tout est deux. La musique mène la danse, la danse joue de la musique et les percussions prennent corps dans ce duo enchanté et déjanté !

« Lune et Autre », samedi 22 février, 17 h, à partir de 5 ans. Tarifs : 5,10 € et 3,10 €.

Lucile Boulanger a pratiqué la comédie et la viole de gambe dès son plus jeune âge. Elle intègre le CNSM de Paris, dont elle sort en 2009 avec les plus hautes distinctions, et se voit récompensée de plusieurs prix internationaux. Elle trouve autant de bonheur à mêler la voix de sa viole aux polyphonies du consort et au continuo opératique qu'à

l'exercice rigoureux du récital en France et à l'étranger. Son dernier disque, "La messagère : XVII-XXI^e siècles, un portrait de la viole de gambe", célèbre cet instrument à travers les siècles.

« La Messagère », jeudi 20 mars, 20 h. Tarifs : 16,40 € et 9,30 €.

Ce groupe drômois de spoken word/chanson, créé en 2019, est composé de 4 musiciennes. Entièrement féminin jusqu'à la technique, sa chanteuse incarne véritablement ses textes sur scène, et il montre une grande musicalité grâce notamment aux chœurs féminins très prenants.

Voix : Roxane Perrin, accordéon-chœur : Margaux Seon, contrebasse-chœur : Maëlle Bourry, batterie-chœur : Florie Perroud. Dans le cadre du Printemps des pensées.

« La Meute », mardi 25 mars, 20 h. Tarifs : 12,30 € et 9,30 €.

→ *Billetterie et réservations : 04 76 18 54 00
04 76 41 69 64*

SPORT

Courir pour la bonne cause

La 14^e édition de l'Asparun se déroulera dimanche 16 mars au départ du Lycée du Grésivaudan. Tous les frais d'inscriptions, dons libres et recettes sponsoring seront reversés à l'association Frippi, qui développe des thérapies « alternatives » pour soigner les maladies psychiques des mineurs.



Comme à son habitude, l'Asparun proposera 2 courses de 5 ou 10 km - en solo ou en relais pour cette dernière -, une marche de 5 km et des courses enfants - 1 km pour les 8-9 ans, 2 km pour les 10-11 ans, 3 km pour les 12-13 ans. Les épreuves « adultes »,

à partir de 14 ans pour le 5 km et 16 ans pour le 10 km, se dérouleront sur une boucle de 5 km « qui fait le tour des parcs de Meylan et ne propose pas de difficultés particulières. Il y a juste 70 mètres de dénivelé en cumulé », indique Valérie Leconte, la présidente de l'Aspa Running Meylan, l'association organisatrice de cette course solidaire, qui accueille aussi des joëlettes et des fauteuils roulants poussés par des valides.

Après les 1 721 inscrits de 2024, un nouveau record de participation sera-t-il battu cette année ? « On espère 2 000 personnes et autour de 30 000 € récoltés, sachant qu'on avait eu 33 000 € l'an dernier - le record est de 46 000 € en 2021- et 274 000 au total

depuis la première édition ». L'association Frippi, qui émane du CHU de Saint-Egrève et œuvre pour les enfants souffrant de handicaps psychiques, a été choisie pour recevoir les fonds récoltés lors des éditions 2025 et 2026. « On avait 7 ou 8 candidatures pour cette année, qui doivent répondre aux critères suivants : être basé dans la région, être en lien avec l'enfance et le handicap et avoir un projet très clair », précise Valérie Leconte.

Martin Léger

→ *Inscriptions sur www.asparun.com jusqu'au 14 mars à minuit.*

Ils inspirent le Printemps des pensées

Ils sont nombreux à porter le Printemps des pensées. L'évènement culturel meylanais revient pour une nouvelle saison du 13 au 30 mars prochains, sur le thème de l'égalité. Rencontre avec deux figures de cette 4^e édition.

Physicien de métier, André Weill est aussi un grand marcheur. Des kilomètres, il en a avalé : « *J'ai marché 23 000 km dans ma vie* » ! C'est donc tout naturellement, qu'il conduit la grande marche, rendez-vous incontournable du Printemps des pensées organisée dimanche 23 mars, à 13 h 45. « *L'idée : le temps d'une balade, le public reçoit des enseignements artistiques d'intervenants qui s'adaptent à l'extérieur : musique, paroles, poèmes... On propose une marche très courte qui s'adapte à tous, même à ceux qui ont du mal à se déplacer car le chemin est facile.* » Cette manifestation, qui trouve pleinement sa place dans Meylan, ville-parc, sportive et ouverte, a d'ailleurs su rencontrer son public : chaque année, il est de plus en plus important. Une anecdote, un souvenir ? « *En 2022, pour l'édition sur la fraternité, un de mes élèves, ancien prisonnier, est venu et a lu une lettre qu'il avait écrite à sa maman. Il a fait pleurer 120 personnes. Les enfants, devant, étaient bouche bée en écoutant le témoignage de cet homme. Cela représente bien le Printemps des pensées dans sa mixité et la diversité de ses horizons.* »

Que nous prépare-t-il pour l'édition 2025 ? « *Nous allons rendre hommage à Kathy Switzer, la première femme à avoir couru un marathon en 1967, à Boston. Les organisateurs ont essayé de l'arrêter en pleine course, mais elle a réussi à finir, même si par la suite, ils l'ont disqualifiée. Cela a été le déclenchement pour admettre les femmes dans les courses en athlétisme. Pendant notre marche de l'égalité, tous les participants porteront un dossard avec le numéro 261, numéro de Katherine. Le sport, comme la marche, se veut rassembleur, socialisant, universel et égalitaire !* ».

Anne Eyssidieux, philosophe et professeure agrégée de philosophie, est quant à elle présidente de la Société Alpine de Philosophie. Le Printemps des pensées, elle y a assisté au début en tant que Meylanaise. Intégrer la Société Alpine de Philosophie lui a paru naturel, car elle partage l'esprit du festival. « *La philosophie n'est pas réservée aux élites ! Nous souhaitons permettre à tout à chacun de réfléchir aux thèmes de notre société. Cette année, nous allons proposer une journée philosophique qui débutera dès le vendredi 28 mars au soir par un ciné-débat autour du film « L'Histoire de Souleymane ». On poursuivra le samedi 29 mars avec une table ronde en matinée, puis une conférence en début d'après-midi, qui permettront de décliner le thème de l'égalité sous différents angles, des genres, au travail ou encore le multiculturalisme. Nous reprendrons ensuite la formule des ateliers de philosophie, qui, l'année dernière, avaient eu beaucoup de succès. Menés par d'anciens*



→ « *Conduite* » par André Weill, la marche des pensées est ponctuée d'enseignements artistiques.

étudiants, ils donnent l'occasion à tous de s'approprier la parole. Ils animeront 4 ateliers dont « Liberté, égalité et sororité » ou encore une réflexion sur les notions d'équité et égalité... Surtout, ne soyez pas intimidés : nous souhaitons que chacun puisse s'approprier des outils, des idées, s'emparer du débat public. Tous ces moments sont accessibles à tous et adaptés à un public peu habitué à la philosophie. »

Le thème de cette édition 2025, « Tous égaux ? », est une question qui en pose plusieurs : égalité sociale, égalité des peuples, égalité des genres, égalité territoriale, égalité des chances... Le champ des réflexions est vaste, et chacun, quels que soient son âge, son genre, son origine... est invité à explorer les multiples facettes du sujet. De nombreux rendez-vous sont ainsi déclinés tout au long de la quinzaine, pour prendre le temps de réfléchir à ces questions qui touchent à notre quotidien. Concerts, expositions, théâtre, marche, conférences, ciné-débat, rencontres littéraires, tables-rondes, ateliers, spectacle jeune public : tout est prétexte à nourrir les échanges et les pensées, alors n'hésitez pas à rejoindre le mouvement !

→ Retrouvez toute la richesse du programme dans l'agenda joint ou sur meylan.fr.



Mardi 25 mars - 20h



LA MEUTE

CHANSON SPOKEN WORD



Roxane Perrin : voix
Margaux Seon : accordéon, chœur
Maëlle Bourry : contrebasse, chœur
Emilie Mathey : batterie, chœur

Maison de la musique / 4 avenue du Granier - Meylan / 04 76 41 69 64 - 04 76 18 54 00
Tarifs : 12,30€ et 9,30€. En vente en mairie ou sur place le jour J, dans la limite des places disponibles